



Secrétariat général aux affaires départementales
Bureau de l'environnement

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE MOULINS-EN-TONNERROIS

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0473 du 17 novembre 2025,

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale **pour l'exploitation d'un parc éolien** composé de six éoliennes et de deux postes de livraison sur la commune de Moulins-en-Tonnerrois déposée par la SAS PARC ÉOLIEN DE MOULINS (groupe VELOCITA ENERGIES) **sera ouverte du lundi 8 décembre 2025 (9 h) au vendredi 9 janvier 2026 (18 h) inclus**, soit une durée de 33 jours consécutifs **en mairie de Moulins-en-Tonnerrois**.

Une commission d'enquête est désignée. Elle se compose d'un président, Monsieur André PATIGNIER, de deux membres titulaires, Messieurs José JACQUEMAIN et Gérard FARRÉ-SÉGARRA, ainsi que d'un commissaire enquêteur suppléant, Monsieur Pascal FOUGÈRE.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment une étude d'impact, l'absence d'avis de l'autorité environnementale, les avis des services obligatoirement consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 8 décembre 2025 au 9 janvier 2026 inclus en mairie de Moulins-en-Tonnerrois afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale **pourra également être consulté** :

- sur le site internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet « Actions de l'État »/Rubriques environnement/installations classées/enquêtes publiques),
- sur le poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de l'Yonne à Auxerre de 9h à 12h et 14h à 16h30, sur rendez-vous au 03 86 72 78 17 ou au 03 86 72 79 89,
- sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les communes de Moulins-en-Tonnerrois, Annay-sur-Serein, Argenteuil-sur-Armançon, Censy, Etivey, Fresnes, Grimault, Jouancy, Noyers, Pacy-sur-Armançon, Pasilly, Sambourg, Sarry, Villiers-les-Hauts et Vireaux sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant l'enquête, les observations et propositions éventuelles que soulève le dossier pourront être consignées :

• soit par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6913/>
- ou
- à l'adresse e-mail suivante : enquete-publique-6913@registre-dematerialise.fr
- (les observations adressées à cette adresse e-mail seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et visibles par tous)

• soit par écrit :

- sur le registre «papier» déposé en mairie de Moulins-en-Tonnerrois,
- ou
- courrier adressé au président de la commission d'enquête, à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois, 2 rue du Château 89310 MOULINS-EN-TONNERROIS, siège de l'enquête.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, la **commission d'enquête** (ou l'un de ses membres) **recevra les observations et propositions éventuelles du public** qui seront également consignées dans le procès-verbal,

• à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois, siège de l'enquête, les :

- lundi 8 décembre 2025 de 9h à 12h,
- samedi 20 décembre 2025 de 9h à 12h,
- vendredi 9 janvier 2026 de 15h à 18h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête ainsi que du mémoire en réponse du demandeur à la Préfecture de l'Yonne et en mairie de Moulins-en-Tonnerrois. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Madame GAUTHIER, cheffe de projet pour la SAS PARC ÉOLIEN DE MOULINS (groupe VELOCITA ENERGIES) – 1 rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG – mail : agauthier@velocitaenergies.fr